



+ AFFAIRES SCOLAIRES

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2019-2020

Les inscriptions scolaires pour les élèves qui feront leur rentrée en petite section de maternelle et au CP en septembre 2019, se dérouleront du 3 décembre 2018 au 29 mars 2019, auprès du service scolaire. Les familles concernées recevront un courrier à leur domicile, leur indiquant précisément les démarches à suivre.

Mis en ligne le 03 décembre 2018

Inscriptions Scolaires

pour l'année 2019/2020

Concernent les enfants :

- Nés en 2016
- Qui entrent au CP
- Nouvellement arrivés sur la commune

**Du mardi 4 décembre 2018
au vendredi 29 mars 2019**

Les familles sont invitées à se présenter au Centre Administratif (Parc de la Mairie), au service des affaires scolaires pour procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école **pour la rentrée de septembre 2019**

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Photocopie du livret de famille ou d'un acte de naissance de moins de 3 mois
- Original du carnet de santé à jour des vaccinations
- Photocopie du ou des avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 des adultes composant le foyer
- Photocopie de la dernière fiche de paie des adultes composant le foyer
- Photocopie de la taxe d'habitation ou du justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation assurance habitation).
- Photocopie de l'extrait de jugement du tribunal (en cas de divorce)

Il est rappelé aux familles que l'école d'affectation ne sera définitive qu'à partir de la mi-mai.

CENTRE ADMINISTRATIF - Service scolaire
Allée du Parc de la Mairie - 93190 LIVRY-GARGAN
Tél 01 41 70 88 00

Horaires d'ouverture du service scolaire pour les pré-inscriptions :

Les mardis, mercredis, vendredis : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

Les lundis et jeudis de 13h30 à 17h

Le samedi de 8h30 à 12h



Livrygargan93



Mairie de Livry-Gargan





MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43